



Le mot de *G. Laplanche*

En raison de la proximité des élections municipales et de la période de réserve liée à ces dernières, il n'y a pas eu de parution "Le Fleuriellois" depuis le début de cette année.

Toutefois les conseillers en place ont continué d'assurer leur mandat.

Ainsi après avoir constaté le bilan financier de l'année 2025 excédentaire de 133 000 €, ils ont approuvé le budget primitif de 2026.

Celui-ci a pu être équilibré sans hausse des impôts locaux et sans recours à l'emprunt pour le financement des opérations d'investissement.

Par ailleurs, le recensement de la population a eu lieu comme prévu en janvier février. Aujourd'hui les chiffres officiels arrêtés par l'INSEE ne sont pas encore connus, mais nous devrions constater une baisse de la population par rapport au précédent malgré un plus grand nombre de maisons occupées de façon permanente.

En mars, de nouveaux conseillers municipaux ont été élus.

Après avoir exercé les fonctions de Maire pendant plus de trois décennies, j'ai décidé de passer la main à mon premier adjoint Pierre Lampaert. Je tiens à remercier tous les adjoints et tous les conseillers qui m'ont accompagné durant ces 6 mandats.

Je voudrais souhaiter une pleine réussite à mon successeur et à toute son équipe dans l'exercice du présent mandat.

Gérard LAPLANCHE

Le 15 mars dernier a eu lieu les élections municipales. Les habitants de la Commune se sont mobilisés pour participer à ce moment important de la vie démocratique locale.

Sur un total de 261 électeurs inscrits, 167 votants se sont exprimés, soit un taux de participation de 64%. Parmi les bulletins recensés, 29 ont été déclarés nuls et 9 blancs.

À l'issue du scrutin, la liste « Fleuriel 2026 » conduite par Pierre LAMPAERT a été élue.

Élection du Maire et des adjoints

Lors de la réunion d'installation du nouveau Conseil municipal, présidée par Mr Gérard LAPLANCHE, Mr Pierre LAMPAERT a été élu maire à l'unanimité à l'issue d'un vote à bulletin secret.

Après détermination du nombre d'adjoints, ont été élus : Mme Anaïs SANVOISIN en qualité de première adjointe et Mr Thierry PAYANT en qualité de deuxième adjoint.

Mme Christine BESSON est nommée conseillère déléguée en charge du centre socio-culturel.



Indemnités des élus

Les indemnités des élus correspondent à la compensation liée à l'exercice de leurs fonctions au service de la Commune. Elles sont fixées dans un cadre légal précis. Leur montant est voté par le Conseil municipal.

Poste	Indemnités brutes mensuelles légales		Indemnités brutes mensuelles proposées		Indemnités nettes mensuelles
maire	28,10%	1 155,06 €	19,70%	809,77 €	700,13 €
adjoint	10,89%	447,64 €	9,85%	404,89 €	350,06 €
conseiller délégué			3,70%	152,09 €	131,50 €

Tout d'abord, je souhaite exprimer ma profonde gratitude à Gérard LAPLANCHE pour son engagement remarquable et constant au service de la Commune de Fleuriel durant plus de trente années. Par son dévouement et son implication, il a contribué de manière significative à la vie et au développement de notre village.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ce parcours riche et sur les nombreuses actions menées au fil des années lors de la journée de convivialité prévue le 8 mai prochain. Cet événement sera un moment privilégié de partage et de souvenirs, auquel vous êtes toutes et tous chaleureusement conviés.

Nous entamons cette mandature dans une situation financière particulièrement saine. Toutefois, nous devons évoluer dans un contexte marqué par des incertitudes liées à des événements nationaux et internationaux complexes, qui peuvent avoir des répercussions sur nos projets.

Dans ce cadre, le présent Fleuriellois vous propose une présentation du budget.

Nos associations dynamiques jouent un rôle essentiel dans la vie de la Commune. Elles continueront d'être accompagnées et soutenues, notamment grâce à la subvention qui leur est attribuée chaque année.

Concernant la prochaine rentrée scolaire, les effectifs de l'école du RPI Deneuille, Monestier et Fleuriel devraient rester globalement stables, avec même une légère progression envisagée.

Pierre LAMPAERT

Communauté de Communes St Pourçain Sioule Limagne :

LAMPAERT Pierre
SANVOISIN Anaïs

SIVOM Sioule et Bouble :

LAPLANCHE Gérard
PAYANT Thierry
FLEURY Danielle
BIGNON Arnaud

**Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire +
Syndicat Intercommunal Equipements Scolaire et**

Sportif de Bellenaves :

LAMPAERT Pierre
BESSION Christine
CROSO Dominique
SIRET Fabrice

Centre Communal d'Action Sociale :

GAWRON Anne-Cécile
BESSION Christine
SANVOISIN Anaïs
LAPLANCHE Gérard

Extérieurs au Conseil municipal

SERGERE Danielle
BIDET Denise
DURAND Ophélie
MORALES MARTIN Patrice

SICTOM :

ROYET Séverine
CROSO Dominique

Centre social La Magic :

FLEURY Danielle
BESSION Christine

Défense nationale :

PAYANT Thierry
SIRET Fabrice

Souvenir Français :

LAPLANCHE Gérard
SIRET Fabrice

Agence Bourbonnais Territoire :

BIGNON Arnaud
CROSO Dominique

Syndicat Départemental d'Electricité

de l'Allier :

PAYANT Thierry
BIGNON Arnaud

Référent Plan InterCommunal Sauvegarde :

LAMPAERT Pierre

Commissions communales : Sous la présidence du Maire et en présence des Adjointes

Finances :

ROYET Séverine
CROSO Dominique
SIRET Fabrice
LAPLANCHE Gérard

Voirie - Espaces verts - Cimetière :

BIGNON Arnaud
SIRET Fabrice

Bâtiments :

BESSION Christine
BIGNON Arnaud
CROSO Dominique
LAPLANCHE Gérard

Site internet - Diaporama -

Technologies nouvelles :

SANVOISIN Anaïs

CROSO Dominique

SIRET Fabrice

Gestion du centre socioculturel :

BESSON Christine

SANVOISIN Anaïs

Fleuriellois :

GAWRON Anne-Cécile

ROYET Séverine

SANVOISIN Anaïs

CROSO Dominique

LAPLANCHE Gérard

Bibliothèque :

FLEURY Danièle

Affaires culturelles - Relations avec

les associations - Animation

commune - Sports nature :

BESSON Christine

SANVOISIN Anaïs

Affaires scolaires :

Représentants du SIVOS

Communauté de Communes St Pourçain Sioule Limagne

Le conseil communautaire a été officiellement installé le mardi 7 avril 2026.

Mme POUZADOUX Véronique a été réélue Présidente, ainsi que 13 Vice-présidents.

1^{er} Vice-Président : Emmanuel FERRAND,

Maire de St-Pourçain-sur-Sioule

Economie, emploi, insertion et politiques contractuelles

2^{eme} Vice-Président : Stéphane-COPPIN,

Maire d'Ebreuil

Budget et prospective financière

3^{eme} Vice-Président : Jacques GILIBERT,

Maire de Charroux

Tourisme et équipements de pleine nature

4^{eme} Vice-Présidente : Isabelle MATHURIN,

Maire de Chezelle

Enfance, Jeunesse et éducation artistique et culturelle

5^{eme} Vice-Président : J.Jacques KEGELART

Maire de Deneuille-les-Chantelle

Aménagement du territoire, urbanisme et habitat

6^{eme} Vice-Président : Gilles JOURNET,

Maire de Paray-sous-Briailles

Transitions environnementales et énergétiques,

agriculture et viticulture

7^{eme} Vice-Président : Arnaud DEBRADE,

Maire de Louroux-de-Bouble

Economie de proximité et alimentation

8^{eme} Vice-Président : Benoit SIMONIN, Maire
du Theil

*Commande publique, administration générale et usages
numériques*

9^{eme} Vice-Présidente : Martine DESCHAMPS,
Maire de St-Didier-la-Forêt

*Mobilités durables, transports, logement et politique de
santé et de prévention*

10^{eme} Vice-Président : Eric BARTHOUX,
Maire de Bellenaves

Travaux et suivi du patrimoine immobilier et mobilier

11^{eme} Vice-Président : Pascal PALAIN, 1^{er}
adjoint au Maire de Chantelle

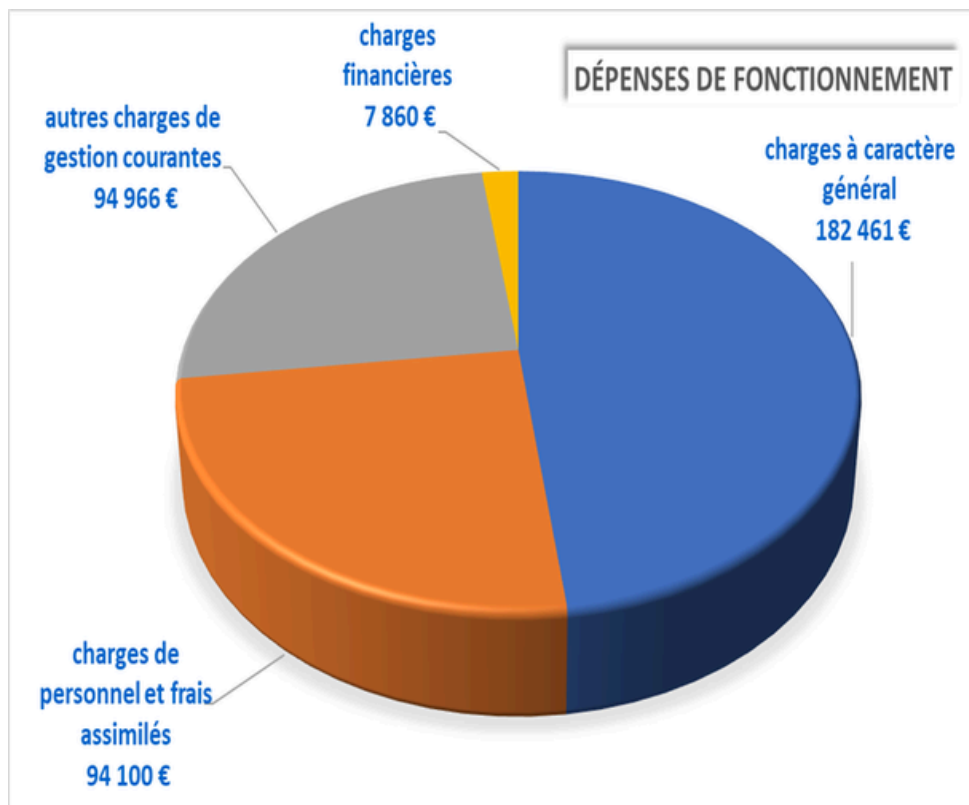
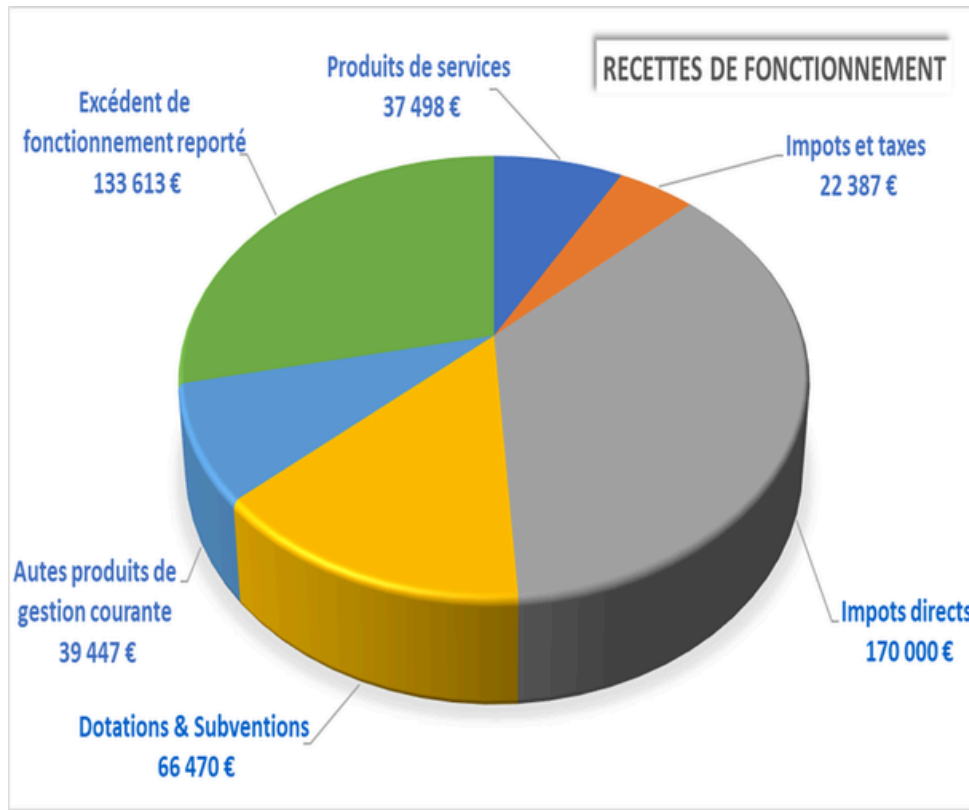
*Ressources humaines, mutualisation et école de musique
communautaire*

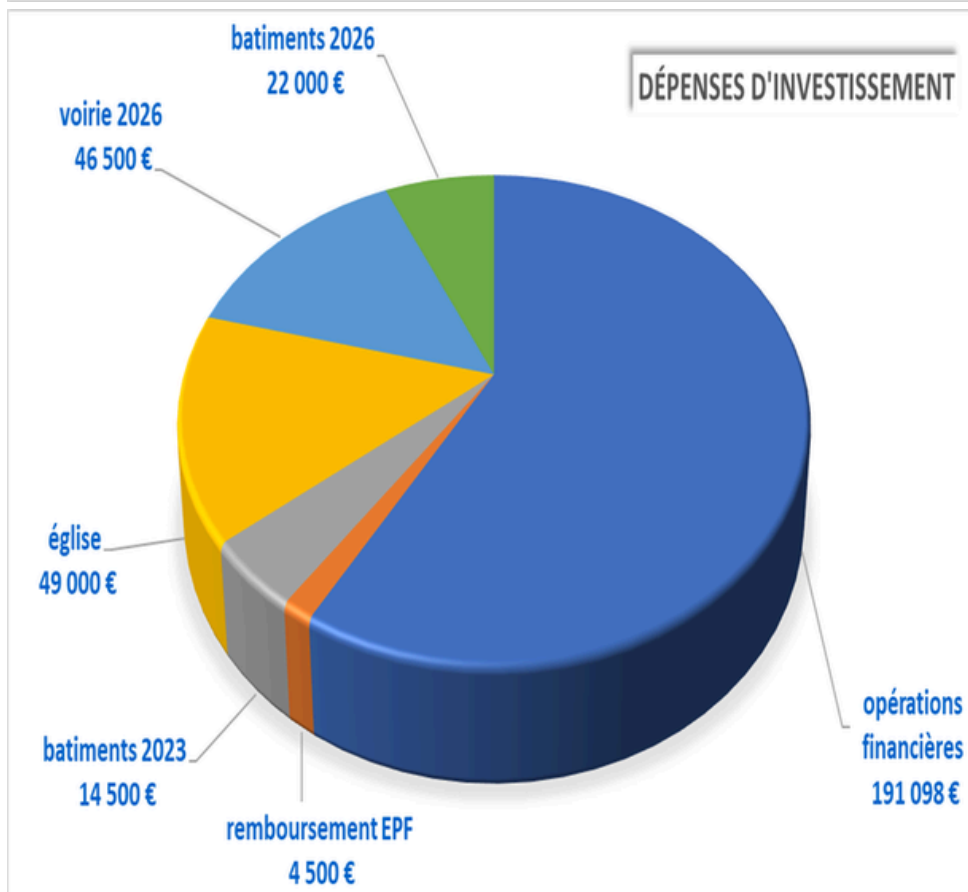
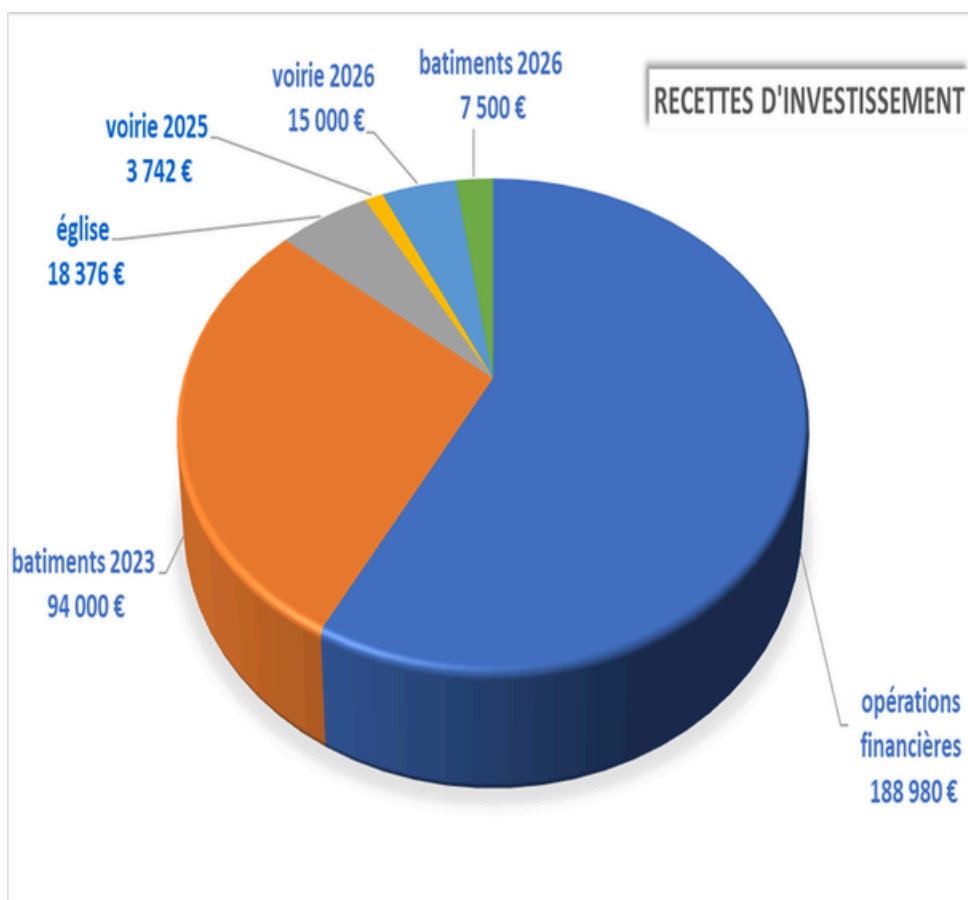
12^{eme} Vice-Président : Bruno CHANET, Maire
de Louchy-Montfand

*Politiques culturelles et évènementiels, vie associative,
historial et référent grands projets piscines*

13^{eme} Vice-Président : Philippe BUSSEYRON,
Maire de Bayet

*Services aux habitants, France services, portage de repas
et petite enfance*





Le détail du budget est consultable en mairie.

Le tableau ci-dessous présente les différentes subventions accordées à la Commune pour ses principaux projets : les travaux de voirie, la rénovation énergétique du centre socio-culturel ainsi que divers aménagements, notamment l'électrification de la petite porte de l'église, la croix du cimetière, l'empierrement des chemins ruraux.



Inauguration, travaux centre socio-culturel

Voirie 2025			
	Dépenses HT	Recettes	
Chemin des Charlets	10 850,00	Conseil départemental	7 484,50
Chemin de Chirat	6 638,00		
Chemin de la Teillée	4 631,50	CCSPSL	8 732,32
Option enrobé patte d'oie	1 290,00	Commune	8 732,32
Impasse des Vignes	1 540,00		
TOTAL HT	24 949,50	TOTAL	24 949,50
TOTAL TTC	29 939,40		

Rénovation énergétique du centre socioculturel			
	Dépenses HT	Recettes	
Travaux	141 151,07	Conseil Régional 40 %	56 460,43
		Conseil départemental	28 230,21
		ETAT - DETR 2025	22 263,00
		ETAT - DETR 2024	5 117,12
		Commune - emprunt	29 080,31
TOTAL HT	141 151,07	TOTAL HT	141 151,07
TOTAL TTC	169 381,28		

Dotation de Solidarité Départementale			
	Dépenses HT	Recettes	
Electrification de la petite porte de l'église	2 268,62	Conseil départemental (dotation de solidarité départementale)	5 000,00
Stabilisation de la croix du cimetière	1 550,00		
Empierrement de chemins ruraux	7 635,00	CCSPSL	1 915,68
		Commune	4 537,94
TOTAL HT	11 453,62	TOTAL	11 453,62
TOTAL TTC	13 744,34		

1- Dix arbres (Pépinière Boudet à Cérilly) ont été plantés sur le parking du centre socio-culturel afin de créer des zones d'ombrage et améliorer le confort des usagers, notamment en période estivale. Compte tenu du caractère sec et très ensoleillé du site, des essences particulièrement résistantes ont été privilégiées, avec la plantation de 4 *Morus Kagayamae Fruitless* (Mûrier platane sans fruit), 3 *Acer Fremanii Autumn Ble* (Erable hybride à croissance rapide) et 3 *Acer Platanoides* (Érable plane) adaptés à ces conditions climatiques.

Afin d'assurer leur bonne croissance et de les protéger des éventuels chocs liés à la circulation ou au stationnement, chaque arbre est équipé de poteaux en bois tripodes.

Par ailleurs, un paillage sera mis en place au pied de chaque plantation afin de conserver l'humidité du sol, limiter l'évaporation de l'eau et favoriser un développement optimal des arbres.

Des sauges ont été plantés aux abords du jardin du souvenir au cimetière afin d'embellir cet espace.

2- Un complément de matériel a été commandé pour le centre socio-culturel, comprenant notamment de la vaisselle, une poubelle, un chariot d'entretien et petits équipements pour un montant total de 1588 € TTC.

Cette acquisition vise à améliorer l'équipement du site et à faciliter son utilisation par les usagers lors des différentes manifestations et locations.

Suite au changement du mode de chauffage et notamment à l'installation de la climatisation, une tarification de l'électricité a été mise en place. Le contrat est en cours de modification.

3- La climatisation vient d'être installée dans la cantine de l'école par l'entreprise LAURENT de Chantelle afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et du personnel, en particulier lors des périodes de fortes chaleurs.

Un store a également été installé sur la grande baie vitrée par l'entreprise PAYANT Sébastien.

4- Afin de permettre au SICTOM d'effectuer plus facilement ses manœuvres de demi-tour en bas du chemin de la Bougalerie et d'assurer la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte, un camion de cailloux a été livré afin d'aménager et de stabiliser cet espace.

5- Pour le bien-être de tous et afin de préserver de bonnes relations de voisinage, il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse...) susceptibles de générer des nuisances sonores doivent être réalisés dans le respect des horaires autorisés :

Jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi : 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Dimanche de 10h00 à 12h00

Invitation

La municipalité a le plaisir d'inviter l'ensemble de la population à participer à la cérémonie du 8 mai.

Le défilé aura lieu à 11h30 au départ de la mairie, en hommage à la mémoire de la fin de la seconde Guerre Mondiale.

À l'issue de la cérémonie, un moment de convivialité sera proposé avec un buffet gratuit, ouvert à toutes et à tous.

Ce temps d'échange permettra de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et de partager un moment convivial entre habitants.

Nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous de mémoire et de rassemblement.

Prochaine réunion de Conseil municipal :

Vendredi 05 juin 2026 à 20h30

Dates des prochaines collectes de sang :

15h30 à 19h00

Salle Bernard Coulon

- Jeudi 28 mai
- Jeudi 02 juillet
- Lundi 03 août
- Jeudi 03 septembre
- Vendredi 16 octobre
- Mercredi 18 novembre
- Mercredi 23 décembre



Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site internet :
dondesang.efs.sante.fr

Historial du Paysan Soldat

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 11 avril au 11 novembre 2026
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
10h-12h et 14h-18h
Week-end et jours fériés (sauf le mardi) :
14h-18h

TARIFS

Plein tarif : 6€
Tarif réduit : 3€
Moins de 11 ans : gratuit
Autres tarifs : consulter la page infos
pratiques du site internet

CONTACTS ET RESERVATION

accueil.historialfleuriel@ccspst.fr
04.70.90.22.45

Site internet : www.historialpaysansoldat.fr
Facebook : @historialpaysansoldat

La Grande Guerre et les écrivains combattants

Par l'Association du Mémorial du Corgenay



Nouvelle exposition permanente !

Historial du paysan soldat
SAINT-POURCAIN SIOULE LIMAGNE
14/18 • 1939/45

LES FEMMES : HÉROÏNES DE GUERRES

1914-1918 / 1939-1945

EXPOSITION 2026
DU 11 AVRIL
AU 11 NOVEMBRE



1, route du Vallon 08140 Fleuriel
www.historialpaysansoldat.fr



INFOS

Utiles

Mairie de Fleuriel :

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 14h - 17h30 / Mercredi : 14h - 18h30 / Vendredi : 14h - 17h30

Tél/Fax 04 70 56 91 11 -- Contact : mairie.fleuriel@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.intramuros.org/fleuriel>

LAMPAERT Pierre : 06.86.75.39.30 - Maire

SANVOISIN Anaïs : 07.86.50.77.46 - Adjointe

PAYANT Thierry : 06.98.25.52.86 - Adjoint

Permanence du maire le mercredi après-midi de 14h à 16h30 , sur rendez-vous

Fermeture du secrétariat de mairie le 15/05/2026

Agence postale :

Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 11h15

Dimanche de 9h30 à 10h30

Dépôt de pain sur commande

Numéros d'urgence :

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE : 17

Gendarmerie Chantelle : 04 70 56 60 88

Gendarmerie St Pourçain^s/Sioule : 04 70 45 30 50

GENERAL EUROPEEN : 112

Vous pouvez trouver le défibrillateur au niveau de l'entrée de la Mairie, sur le bâtiment à droite.



Les coordonnées utiles de la Communauté de Communes :

Transport à la demande : 04.70.47.67.23 / tlib@ccspsl.fr

Portage de repas : 04 70 47 67 23

Urbanisme : 04 70 47 67 24 / urbanisme@ccspsl.fr

Passage du SICTOM :

Ordures ménagères : semaine impaire

Déchets recyclables bac jaune : semaine paire

Pensez à sortir vos containers la veille au soir.